New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Rencontre de la Commission des droits de la personne à Edmundston (08/08/12)

NB 1160

le 12 août 2008

EDMUNDSTON (CNB) - Une série de réunions de la Commission des droits de la personne aura lieu le mardi 12 août et le mercredi 13 août à Edmundston. Les discussions porteront entre autres sur le modèle de gouvernance que la Commission veut recommander au gouvernement et sur sa stratégie de communication de septembre jusqu'à la fin de décembre 2008.

Les discussions concernant le modèle de gouvernance comprendront les sujets suivants :

- l'historique de la Commission;
- le cadre de travail juridique des commissions des droits de la personne du Canada;
- les changements importants qu'a connus le processus des droits de la personne au cours des quatre à cinq dernières années et les résultats de ces changements;
- l'identification des grandes questions courantes sur lesquelles il faut se pencher;
- la structure de gouvernance des commissions au Canada;
- les modifications possibles à la structure de gouvernance au Nouveau-Brunswick

« Il s'agit pour la Commission d'une excellente occasion d'être visible dans les collectivités du Nouveau-Brunswick », a déclaré le président de la Commission, Gordon Porter. « Nous travaillons activement à aider les résidents du Nouveau-Brunswick à régler leurs problèmes en matière de droits de la personne. Notre but est d'établir des contacts avec les membres des collectivités et de les familiariser avec notre mandat. »

Bien que la Commission n'ait pas de bureau dans la région du Madawaska, M. Porter a souligné qu'elle est un organisme provincial dont le mandat est de desservir tout le Nouveau-Brunswick. Les membres de la Commission viennent de collectivités de partout dans la province.

« Nos recommandations au gouvernement comprendront l'ajout de personnel de façon à pouvoir établir deux bureaux des droits de la personne dans le Nord de la province », a-t-il précisé.

En plus des réunions, les membres de la Commission, y compris Arthur Harquail, qui représente la grande région d'Edmundston, tiendront un dîner avec des représentants de la collectivité mercredi.

La Commission est un organisme gouvernemental autonome qui protège les droits de la personne des Néo-Brunswickois. Dernièrement, elle s'est penchée sur des enjeux comme les graffitis de mauvais goût

dans la région de Moncton; la formation et la publication d'ouvrages sur les lignes directrices de la Commission relativement à l'accommodement à l'égard des élèves ayant un handicap, et l'exception que contient la *Loi sur les droits de la personne* permettant la retraite obligatoire pour les employés qui bénéficient d'un régime de pension effectif fourni par leur employeur.

Pour de plus amples renseignements, on peut consulter le site Web.

2008-08-12

PERSONNE-RESSOURCE : Elizabeth Joubert, Communications Nouveau-Brunswick, 506-444-3207.

2008-08-12

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité